

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

19 JAN. 2026

~~DI PRABANT WALLON~~
GreffeN° d'entreprise : **0862 146 985****Nom**(en entier) : **BET IMMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Drève de Richelle 161/O, boîte 106 à 1410 WATERLOO****Objet de l'acte : Désignation d'un Président**

Ce 6 janvier 2026, le Conseil d'administration s'est réuni et il a été décidé ce qui suit :

Après avoir délibéré, les administrateurs décident à l'unanimité :

- de nommer en tant que Président du conseil d'administration, Mardeen BENJAMIN, pour une durée équivalente à son mandat d'administrateur;

- de mandater Monsieur Simon DEFOSSE, avec pouvoir de délégation, aux fins de procéder à la publication au Moniteur belge de cette nomination, notamment pour poser à titre individuel, tous les actes et signer tous les documents (entre autres, les formulaires I et II) en vue de faire publier les présentes décisions aux annexes du Moniteur Belge.

Simon DEFOSSE,
Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).